

Votre facture ligne fixe



D 033800



08448

ъ.	$I \cap$		2	~	**	20
ч	u	ш	_	u		re

Contrat Professionnel Services détails et conditions sur votre espace client

Vos coordonnées



Nous contacter

par téléphone :

1016: votre service client du lundi au samedi de 8h à 19h (appel gratuit depuis une ligne fixe Orange) 3901 choix 1: assistance technique usage et services 24h/7j (attente gratuite puis coût d'une com locale)

1015: SAV en cas de panne de ligne fixe, 24h/7j

(appel gratuit depuis une ligne fixe Orange)

par courrier:

prochaine facture vers le 19.06.2016

■ total auprès d'Orange

HT

41,10

49,32

TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants montant HT taux de TVA montant de la TVA 41,10 € 20,00% 8,22€

montant total de la TVA payée 8,22€

retrouvez tous les tarifs de vos communications en boutique ou sur http://tarifsetcontrats.orange.fr → détail de votre facture sur les pages suivantes

Vos espaces clients

orangepro.fr, rubrique Espace Client (gratuit hors frais de connexion internet) 3000 : informations sur vos factures et suivi de

votre consommation

(24h/7j, appel gratuit depuis une ligne fixe orange)

Votre offre

Contrat Professionnel Services détails et conditions sur votre espace client

Votre facture ligne	
total auprès d'Ora	
abonnements, for	
abonnements et forfaits	
options ligne fixe	

- 1) Si vous payez par prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé à la date indiquée en 1ère page. Si vous utilisez un autre mode de paiement, vous devez régler votre facture avant la date indiquée en première page
- 2) Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception dont le montant est fixé à 9,48 euros. Cette pénalité de retard est calculée sur le montant des sommes dues, par périodes indivisibles de quinze (15) jours à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera également facturée et tout complément sur justification
- 3) Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.
- 4) La désignation d'un tiers payeur vaut simple indication de paiement et n'exonère pas le client titulaire de l'abonnement de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers payeur.

^{*:} La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.